



DECISION DU MAIRE

n° 2025/ 043 / 2474

Objet : Modification des codes fonctions sur le budget primitif

MAIRIE DE CABRIES

Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Le maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n°2025/025 du 2 avril 2025 portant examen et vote du budget primitif 2025 ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant que l'évolution de la nomenclature fonctionnelle au 1^{er} janvier 2025 a porté suppression de certains codes fonctions ;

Considérant que des contraintes techniques n'ont pas permis de procéder à la modification des codes fonctionnels 023 (fêtes et cérémonies) et 024 (aides aux associations) liés à plusieurs comptes budgétaires sur le budget primitif de la commune,

DECIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : D'autoriser le comptable public de Berre l'Etang de procéder à la modification des codes fonctions supprimés par la fonction 020 (administration générale de la collectivités) sur le budget primitif.

ARTICLE 2 : La présente décision sera notifiée au Service de Gestion Comptable de Berre l'Etang et publiée ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'État.

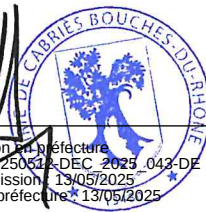
ARTICLE 3 : Le directeur général des services est chargé de veiller à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le

12 MAI 2025

Le Maire,
Amapola VENTRON



Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20250512-DEC 2025_043-DE
Date de transmission : 13/05/2025
Date de réception préfecture : 13/05/2025